



Compte-Rendu de la réunion de CA virtuelle (TEAMS)

Samedi 03 décembre 2022 à 9h30

Membres du CA présents

Présidente et Secrétaire : Brigitte Rondel (DIL 44)

Trésorière : Christine Gaboriau (DIL 44)

Resp Régional Compétitions : Gérard Barbier (DIL44)

Commissaire Papier Monochrome : Jean Veneau (PVC Mayet 72)

Commissaire Papier Couleur : Alain Besnard (Arrêt sur Image Talmont St Hilaire 85)

Commissaire Image Projetée Monochrome et Couleur : Benoit Collet (PC Pornichet 44)

Commissaire Papier et IP Nature : Jean Christophe Javault (PC Pornichet 44)

Commissaire Auteur : Jean Pierre Deroef (UIA St Nazaire 44)

Commissaire Audiovisuel et Quadrimage : Jean-Paul Hennion (UIA St Nazaire 44)

Webmaster site UR et Communication : Bernard Pechereau (PC Brétignollais 85)

Absent non excusé ce jour

Formation : Jean Michel Rousseau (UIA St Nazaire 44).

Ordre du jour de la réunion :

- Concours Régionaux Papier, IP, Auteurs, Audiovisuel (préparation, jurys, calendrier, règlements, etc etc).
- Comptabilité (point par Christine).
- Divers (infos présidente, fête de la photo, formation, site et communication)

Accueil et ouverture de la séance à 9h40 par la présidente Brigitte Rondel qui remercie les membres pour leur présence à cette réunion.

1^{er} point : Organisation des Concours Régionaux

Gérard, Responsable Régional des Compétitions prend la parole.
Les règlements ont été adoptés par l'ensemble des commissaires.

Les Concours Papier

Un point important du règlement souligné par Alain : le fait que les images ne soient pas récupérées par les clubs à la fin des jugements permettra aux commissaires de prendre leur temps et de ce fait d'éviter tous risques d'erreurs.

Les clubs joindront systématiquement un chèque du montant du retour des images dans leur envoi.

Les jurys

Jean Christophe a déjà trois juges, et est en attente d'une réponse de Patrick Trécule.

Gérard a trois juges Rennais de l'UR22, reste à définir sur quelles compétitions ils officieront.

Le budget « frais de déplacement » étant serré, certains juges pourraient aussi juger soit en monochrome et nature, soit en couleur et nature.

Cela risque d'être compliqué de trouver des juges papier pour la nature.

Jean Paul propose Henri Guennec, un individuel qui est venu faire une sélection nature à l'UIA.

Alain propose une femme de Nantes très compétente en nature.

Envoi des coordonnées à Jean Christophe et à Gérard.

Gérard rappelle que si on part sur un jury par compétition papier il faut encore trouver trois juges.

Jean informe qu'il s'est doté d'une douchette neuve et d'un boîtier qui permettra de réceptionner internet pour pouvoir se connecter sur le site concours de la fédération.

Il souhaiterait que le club organisateur prévoit une petite salle dédiée aux commissaires afin qu'ils s'isolent pour sortir les résultats en toute quiétude.

Une visio entre commissaires papier est prévue mi-février afin de tout caler.

Important : chaque commissaire est invité à vérifier ses quotas car ils sont revus au 1^{er} février.

Les concours Image Projetée

Benoit a bien reçu la liste de proposition de juges de Gérard, il les contacte dans le courant de la semaine prochaine.

Jean Christophe a deux juges IP nature.

Le concours Auteurs

Le club de Huisne accueille ce concours.

Deux juges sont trouvés : membres fédérés de Sargé Les Le Mans et de l'ALCM Le Mans.

Jean Pierre est en rapport avec Gérard Morel, président de Huisne, pour la mise en place du jugement.

Reste à trouver un juge.

Le concours Audiovisuel

Jean Paul a son jury, une personne de l'UR03 et deux de l'UR07.

Vu que le jugement se fait par internet, le choix est national, ce qui est très confortable.

Il était question de projeter les diaporamas lors du concours auteur, vu qu'il a lieu aux portes de l'UR16, cela ne se fera pas cette année.

Brigitte propose de projeter éventuellement les résultats de l'IP et de l'Audiovisuel lors des concours papier à Bretignolles.

A voir avec Maryse à condition que cela ne perturbe pas la publication des résultats papier.

Quadrimage

Pas de concours quadrimage cette année en UR06.

Brigitte souhaite que l'on rédige un cahier des charges pour l'organisation des concours régionaux.

Alain va envoyer le cahier des charges national à Gérard afin qu'il l'adapte.

Concours Open

Jusqu'alors nos concours régionaux étaient open aux membres non fédérés des clubs fédérés.

Il est décidé que cette année ils seront également open aux clubs non fédérés pour qu'ils nous connaissent, testent nos procédures et décident peut-être d'adhérer à la fédération.

Brigitte demande qu'on lui communique un maximum d'adresses mails de clubs non fédérés afin qu'elle mette sa base à jour.

Tous les règlements des concours seront envoyés par Brigitte via le mailing clubs.

2ème point : Comptabilité

Christine prend la parole.

Projection d'un prévisionnel pour les concours régionaux (voir la PJ).

Constat : les frais de déplacement des juges sont très importants.

Vu le montant de la reversion FPF et les frais engagés pour les CR, il resterait moins de 350 € de disponible.

Nous n'avons pas de marge de manœuvre énorme pour réduire nos frais de concours.

C'est pour cela qu'il est souhaitable que les juges résident au plus près des lieux de jugement.

Financièrement ce serait l'idéal, mais qualitativement c'est un vrai défi pour les commissaires de trouver des personnes compétentes.

Prendre six juges papier au lieu de neuf réduirait aussi nos dépenses.

L'idéal serait de faire tous nos concours régionaux le même jour (papier et auteur) mais il faut trouver une salle en conséquence.

D'autre part, s'il y a une fête de la photo cette année, nous n'aurons pas non plus un gros budget.

Nous avons de la réserve sur le livret mais l'objectif est quand même de réussir à équilibrer les comptes d'une année sur l'autre.

Il ne faut pas avoir de déficit potentiel sur une activité récurrente.

D'autre part les frais induits vont être de plus en plus élevés (exemple : la hausse du coût des repas).

Conclusion : la situation n'est pas catastrophique mais il faut rester vigilant et il ne faudrait pas que notre subvention fédérale baisse à cause d'une perte d'adhérents.

La subvention de 50 € allouée aux clubs qui organisent une formation est supprimée car depuis l'an dernier la FPF impose la prise en charge des repas de midi des formateurs aux UR.

Autre raison : c'est une démarche personnelle d'un membre ou d'un club.

3ème point : Divers Présidente

- Attribution aux salons patronnés FPF de deux récompenses UR par section sous forme de diplômes.
- Salon International Papier de Mayet, Circuit International French Digital Tour de Legé et Salon National Papier Le Chouan de Legé.
- Statuts UR et Règlement Intérieur
Après réception des statuts UR votés par le CA FPF, Christine et Brigitte vont travailler sur le RI de l'UR. Il sera envoyé aux membres du CA pour lecture, ajouts et/ou modifications.
Ces statuts seront mis aux votes en AGE en octobre 2023.
- Nettoyage de la base en ligne
Demande de la FPF : tous les référents et présidents de clubs sont priés de « faire le ménage » dans leurs listes d'adhérents sur le site fédéral.
- Recherche d'un club qui accueillerait les AGE et AGO de l'UR en octobre, peut-être lors de la fête de la photo.

- Fête de la photo 2023 : que fait-on ? est-ce que l'on centralise une fête quelque part, ou est-ce que chaque club fait une exposition dans son coin ?
Jean pense que la formule de 2022 était super. Ça a drainé beaucoup de monde, on voit mieux le travail des autres photographes, c'est beaucoup plus enrichissant, c'est très convivial. C'est une manifestation que l'on peut qualifier de « Fête de la Photo ».
Alain est d'accord mais il faut trouver la salle conséquente.
Benoit est d'accord mais il est déjà peut être trop tard pour réserver une salle.
Gérard en accord avec le principe mais il faut trouver un club qui accueille.
Christine : C'est un gros travail à mettre en place.
Jean Paul : Il y a beaucoup de visiteurs mais ce sont essentiellement des locaux et les membres du CA. Jean Paul aurait peut-être une salle d'expo sur Saint Nazaire.
Bernard : Le problème est de trouver une salle libre.
Jean : Il faut commencer à courtiser les municipalités et les services culturels.
Brigitte : La date exacte est le 3ème weekend d'octobre mais on peut aussi l'organiser sur une journée. Au niveau budget, l'UR ne peut pas alimenter.
Gérard évoque que les présidents d'UR devraient demander une revalorisation de la subvention reversée par la FPF.
 Affaire à suivre !!!
- Webmaster Site UR
 Bernard a mis en ligne le salon de Mayet et l'expo de Montoir de Bretagne.
 Reste à mettre l'expo de Fontenay Le Comte.
 Mise en ligne sur le site de l'UR des coordonnées des clubs et des présidents.
 Ne pas hésiter à lui envoyer toutes vos manifestations.
- Calendrier de l'Avent FPF.
 Brigitte a fait un choix de 9 images dans les régionaux 2022 de l'UR pour diffusion sur les réseaux sociaux de la FPF (Instagram etc etc).
- Adhésions UR06
 Sur le tableau envoyé par Brigitte se trouvent toutes les coordonnées des clubs.
 Un petit nouveau est venu nous rejoindre : le club « Carré du Petit Pré » de Trélazé.
 Nous avons perdu le club « Dans l'image » de L'Orbrie.
 Le nombre d'adhérents est en légère augmentation, toujours 21 clubs.
- Florilèges
 Ils sont chez le routeur, vous devriez les recevoir durant la semaine 49.

La présidente clôture cette réunion riche en débats constructifs à 11h45.
 Elle remercie les membres pour leur participation et leur souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

La Présidente et Secrétaire
 Brigitte Rondel

